

Brevet Professionnel Responsable d'Atelier de Production Horticole



Techniques d'encadrement et de suivi et obtention du diplôme

- Chacune des formations est suivie par un coordonnateur et une assistante de formation attitrés.
- Des entretiens et des bilans auront lieu régulièrement pour vous guider et vous aider dans vos démarches.
- Des visites et des appels téléphoniques en entreprises permettront de faire le lien pendant vos périodes en entreprise.
- Vos jours de présence seront comptabilisés par demi-journée et un récapitulatif hebdomadaire sera réalisé puis transmis au financeur.
- Trois entretiens, en présence de vos prescripteurs, auront lieu dans le déroulé de l'année afin de vérifier votre avancement dans votre projet professionnel et vous orienter.
- Un jury organisé par la DRAAF et constitué de professionnels ainsi que de formateurs se réunira en fin de formation pour étudier votre dossier et valider votre diplôme.

Moyens pédagogiques

- En plus d'une équipe de formateurs expérimentés, un référent handicap peut être sollicité.
- Le centre dispose d'un ensemble d'ateliers pédagogiques adaptés à l'acquisition des compétences professionnelles propres à votre formation. En outre, vous serez amené à utiliser l'atelier horticole, le tunnel horticole, les serres municipales de Quetigny.
- L'EPL possède 3 sites de ressources documentaires accessibles par tous (CDI, et centre de ressources) ainsi que de plusieurs salles multimédia.
- Notre établissement possède des aménagements spécifiques aux personnes à mobilité réduite.
- Un parcours individuel (FOAD) peut vous être proposé après entretien préalable.
- Une salle de restauration et un hébergement sur place sont possibles.

Contact et Candidature.

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles de Quetigny-Plombières Lès Dijon
21, Bd. Olivier de Serres - 21800 QUETIGNY
03.80.71.80.40
Cfppa.dijon-quetigny@educagri.fr
Coordonnateur de la formation : frederic.bisiaux@educagri.fr

En cas d'intérêt, veuillez nous retourner le dossier de candidature complété, accompagné d'une lettre de motivation, d'un CV.
Une réponse vous sera adressée dans les meilleurs délais.



CFPPA Agri
Vos projets commencent ici

Brevet Professionnel Responsable d'Atelier de Production Horticole



Profil

L'ouvrier hautement qualifié, le futur chef de culture ou chef d'exploitation, exerce son activité dans des contextes très variés ; plein champs, cultures sous abris ou hors sol. Trois grandes spécialités se distinguent : l'horticulture, le maraîchage et les plantes aromatiques et médicinales.

Autour de ces productions se sont développés des modes de conduites en accord avec les problématiques environnementales. Les cultures biologiques et l'approche agro systémique requièrent un haut niveau de qualification.

Objectifs

Le salarié titulaire d'un BP RAPH peut se voir déléguer les responsabilités de la bonne exécution des travaux dans le cadre des consignes et des réglementations en vigueur.

Avec l'expérience, le salarié hautement qualifié peut assurer la gestion technico économique d'un atelier ou d'une exploitation en toute autonomie ; il devient alors gérant, chef de culture spécialisé, chef d'exploitation ou encore responsable en jardinerie.

Conditions d'Admission

Être âgé d'au moins 18 ans - Etre libre de tout engagement.
Avoir fait **valider obligatoirement** votre projet professionnel par le Pôle Emploi ou la Mission Locale ou Cap emploi.

Financement

La formation est financée par le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté, par le FSE et le FPSPP.

En tant que demandeur d'emploi, vous serez rémunéré par le Pôle emploi ou l'ASP.

En tant que salarié, vous pouvez bénéficier d'un compte personnel de formation, renseignez-vous auprès de nos services.

Débouchés

Insertion professionnelle :

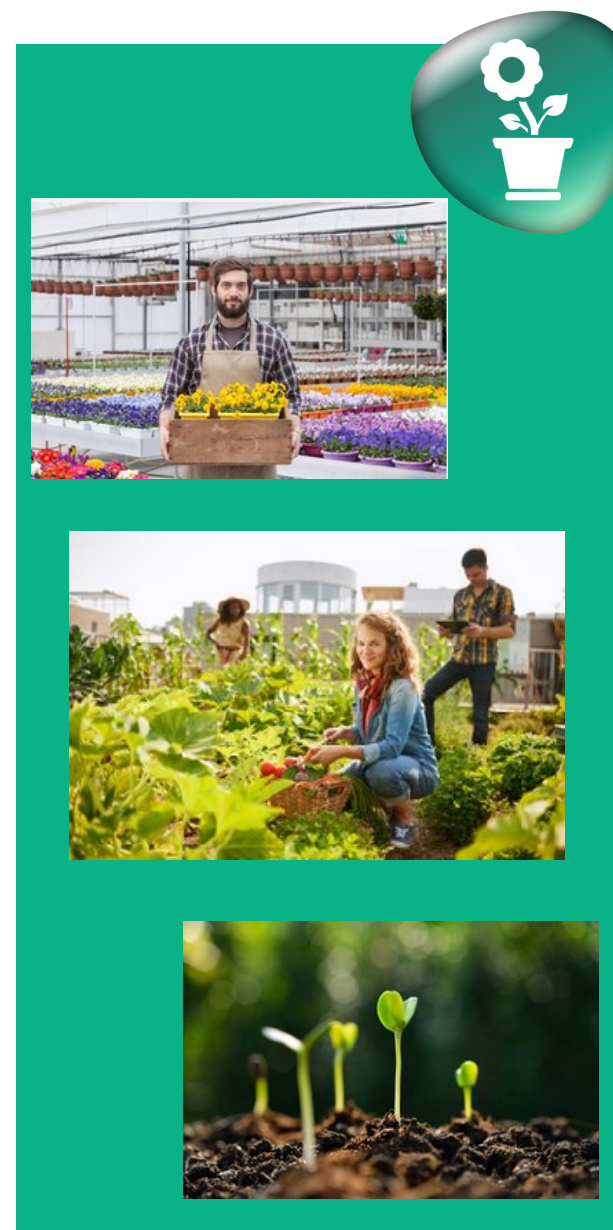
- > Salarié hautement qualifié ou chef d'entreprise en horticulture, maraîchage ou dans la vente de produits horticoles (secteur public ou privé)
- > Ouverture aux concours de catégorie B

Formations :

- > Certificat de spécialisation
- > BTS Production Horticole
- > BTS Aménagements Paysagers
- > BTS Commercialisation des Produits Horticoles

CFPPA Quetigny - Plombières-lès-Dijon — 21 Bd Olivier de Serres - BP 42 - 21801 QUETIGNY cedex

Tel 03 80 71 80 40 - E-mail cfppa.dijon-quetigny@educagri.fr





Le BP RAPH est un diplôme de niveau 4 qui a pour objectif de former des responsables ou des chefs d'exploitation amenés à exécuter les activités suivantes :

- Il planifie et coordonne le travail et répartit les tâches
- Il vérifie le respect de la réglementation
- Il suit, observe et organise les chantiers de productions
- Il assure la multiplication des végétaux ainsi que la protection des cultures
- Il récolte, conditionne et stocke les produits
- Il assure la maintenance des matériels et des installations
- Il choisit les équipements en fonction des travaux à réaliser
- Il enregistre et interprète des données techniques et économiques liées au suivi des productions et à la traçabilité des produits
- Il participe à la vente des produits sur l'exploitation ou à l'extérieur
- Il encadre des salariés de l'exploitation

Organisation de l'enseignement

Le BP se déroule sur une année scolaire :

- > 1343 h de formation comprenant
- > 923 h en centre soit 27 semaines
- > 420 h en entreprise soit 12 semaines

La formation en entreprise se déroule sur 3 périodes distinctes réparties en fonction de la saisonnalité du métier.

Architecture de la formation

La formation est construite sous forme d'Unités Capitalisables (UC) et comprend :

- > 2 unités capitalisables générales (UCG) faisant l'objet d'une VAA* (les UCG1 et UCG2 peuvent être validées par équivalence académique)
- > 6 UC professionnelles (UCP)
- > 2 UC techniques (UCT)
- > 2 unités capitalisables d'adaptation régionale et à l'emploi (UCARE)

*VAA : Validation des Acquis Académiques



Contenu de la formation (923h en centre / 420h en entreprise)

Le diplôme de Responsable d'Atelier de Production Horticole, est délivré après l'obtention des douze unités capitalisables évaluées via un plan d'évaluation reprenant les temps forts du métier. Les épreuves sont validées par des entretiens d'explicitation reprenant des pratiques professionnelles réalisées sur les lieux de stage ou lors de travaux pratiques en situation.

Connaître les végétaux, planifier une culture, et calculer son coût :

- Construire un planning annuel et rédiger un coût de production
- Identifier les plantes de serres chaudes et de serres froides

Réaliser un état des lieux d'un système de production

- Mettre en œuvre un tour de cultures sous abris

Assurer le suivi technique des cultures sous abris

- Gérer les cultures et organiser le travail seul ou en équipe

Mettre en œuvre des méthodes de protection des cultures dans une unité de production

- Réaliser une étude environnementale
- Participer aux interventions de lutte phytosanitaire

S'intégrer dans l'environnement professionnel d'une entreprise privée ou d'un organisme public

- Rédiger un compte rendu de séquence en entreprise
- Construire son projet professionnel

S'adapter aux diverses évolutions du métier en élargissant ses compétences

- Connaissance des plantes à parfums aromatiques et médicinales
- Elaborer un projet de fleurissement à l'aide de plantes vivaces en respectant un cahier des charges

Les Unités Capitalisables d'Adaptation Régionale ou à l'Emploi sont élaborées par l'établissement en partenariat avec les professionnels et ayant pour objectif :

- De permettre une adaptation de la formation au territoire et au contexte de l'établissement,
- D'ouvrir la formation dans des domaines reflétant la diversité des activités et des fonctions pour répondre au mieux aux besoins des professionnels et aux attentes de la clientèle.

Le BP RAPH offre la possibilité de valider en parallèle de l'obtention du diplôme et pendant la formation :

- B2i
- CIPP opérateur
- SST

